

argenton-les-vallées

Un engagement durable

L'engagement du collègue Blaise-Pascal dans une démarche de développement durable en présence de tous les partenaires associés vient d'être officialisé par M. Delmas, le principal de l'établissement. Outre les élèves, les personnels du collège, les parents d'élèves, la commune, la communauté de communes, ce projet sera aussi porté par le conseil général, avec l'appui du centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Couitières. Baptisée agenda 21, cette démarche a obtenu le soutien financier du Département pour 3 ans. L'agenda 21 scolaire amène tous les acteurs et tous les partenaires de l'établissement, en particulier les jeunes, à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux et planétaires du déve-



Présentation de la démarche agenda 21 par M. Caillaud professeur de SVT.

veloppement durable. A l'échelle nationale, cette démarche reste encore assez confidentielle, mais cinq collèges des

Deux-Sèvres sont actuellement en phase de démarrage. « Le projet argentonnais est même bien avancé », a noté

M. Worms, chargé du dossier au conseil général. Et ce n'est pas un hasard si, à Blaise-Pascal, on s'est senti concerné, a souligné M. Delmas, car, depuis plusieurs années, l'établissement argentonnais a mené des actions pour limiter la production de déchets et mettre en place un système de tri et de recyclage. Le collège s'était aussi impliqué dans un projet sur l'eau dans le cadre du programme européen Comenius. Il reste à aller un peu plus loin en inventant d'autres actions qui seront ciblées autour de quatre thèmes présentés par M. Caillaud, professeur de SVT : la coopération locale, l'alimentation, la santé et l'eau. Dès la rentrée, le comité de pilotage et les éco-délégués qui seront élus se mettront au travail.

airvault

Suivez le guide à l'abbatiale



Les commentaires d'Anthony Roux éclairent les visiteurs.

De l'office de tourisme, où il assurait l'accueil l'an passé, à l'abbatiale où il est chargé des visites jusqu'à la fin juillet, Anthony Roux n'a eu qu'à traverser la place Saint-Pierre pour installer son bureau dans le narthex. Etudiant diplômé en archéologie médiévale, c'est là qu'il reçoit les touristes pour leur présenter

l'édifice et accompagner ceux qui le désirent pour une visite commentée sous les voûtes millénaires de l'édifice roman, un des plus curieux des Deux-Sèvres au point de vue iconographique.

Visites de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Samedi et dimanche, de 14 h 30 à 19 h.

À La Mutuelle de Poitiers, votre agent intervient directement à vos côtés en cas de sinistre.

NOTRE OFFRE PLUS FIDÉLITÉ AVEC HABITAGE = -14% EN AUTO

DENIS FORTIN
Agent Général d'Assurances
ARGENTON-LES-VALLÉES - 05.49.65.75.53
NUEIL-LES-AUBIERS - 05.49.65.68.01
Immatrication 07007151 (www.orias.fr)

Mutuelle de Poitiers Assurances

C'EST LE MOMENT DE COMPARER, DEMANDEZ UN DEVIS !

argentonnais

Création d'une Amap

Les différentes étapes nécessaires à la création d'une Amap se poursuivent. La rencontre du 3 juin à Sanzay a été l'occasion d'adopter la charte qui règlera les relations entre les adhérents, consommateurs et producteurs. Un référent devra visiter les produc-

teurs inscrits afin de vérifier le respect des critères énumérés dans la charte. La prochaine rencontre définira les statuts de la structure, le montant de la cotisation, le choix des producteurs... Rendez-vous mardi 7 juillet, à 20 h 30, à Saint-Pierre-à-Champs.

irais

Un projet éolien à l'étude

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le représentant de la société Wolkswind, M. Quirion, a exposé l'étude du projet concernant l'éventuelle implantation de deux éoliennes sur le territoire de la commune. Après délibération, le conseil émet un avis favorable à ce projet et accorde au groupe Wolkswind le droit d'étudier la faisabilité de ce parc et déposer les permis de construire nécessaires à la réalisation dudit projet. Le maire fait savoir que Grégory Roux a été retenu pour le contrat d'accompagnement à l'emploi pour une durée de 6 mois, à raison de 24 heures

par semaine. Choix de l'aménagement intérieur du local technique : deux propositions concernant cet aménagement (bureau, vestiaire et toilettes) ont été soumises. L'une de ces structures étant en bois, l'autre en maçonnerie, c'est la seconde qui a été retenue, son prix de revient étant moins élevé, soit la somme de 3.186 € HT. L'isolation et la pose des ouvertures seront effectuées par le personnel communal. Le devis électricité devra être réactualisé. Le maire a reçu l'autorisation de son conseil municipal de signer les devis concernant ces travaux.

À La Mutuelle de Poitiers, votre agent intervient directement à vos côtés en cas de sinistre.

NOTRE OFFRE PLUS FIDÉLITÉ AVEC HABITAGE = -14% EN AUTO

BRUNO PRINÇAY
Agent Général d'Assurances
AIRVAULT
05.49.64.70.42
Immatrication 07007340 (www.orias.fr)

Mutuelle de Poitiers Assurances

C'EST LE MOMENT DE COMPARER, DEMANDEZ UN DEVIS !

argenton-l'église

> **AGENCE POSTALE.** Fermée pour travaux du lundi 29 juin au samedi 11 juillet. En cas d'urgence, s'adresser au bureau de poste de Thouars.

argenton-les-vallées

> **BIBLIOTHÈQUE.** Samedi, de 10 h 30 à 11 h 30.
> **OFFICES RELIGIEUX.** Dimanche, messe à 9 h 30 à La Coudre, à 10 h 30 à Moutiers, à 11 h à Ulcot.
> **PISCINE.** Samedi et dimanche, de 15 h 30 à 18 h 30.
> **PÊCHE.** Deux concours dimanche 28 juin, au lac d'Hautibus, inscriptions à partir de 7 h sur place.

bagneux

> **ACCA.** Assemblée générale dimanche 28 juin, à 10 h 30, salle des fêtes de Bagneux.

bouillé-loretz

> **OFFICES RELIGIEUX.** Samedi, de 16 h à 18 h, adoration du Saint-Sacrement et confessions individuelles à Bouillé-Loretz, à 19 h messe à Massais. Dimanche, messe 9 h 30 Cersay, à 11 h à Bouillé-Loretz, à 18 h vêpres à Bouillé-Loretz.

airvault

> **MÉDIATHÈQUE.** Aujourd'hui, de 10 h à 18 h.
> **OFFICE RELIGIEUX.** Samedi, à 18 h à Saint-Généroux ; dimanche, à 10 h 30 à Airvault.
> **OFFICE DE TOURISME.** Samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Dimanche, de 14 h 30 à 17 h 30.
> **ABBATIALE.** Visites guidées samedi et dimanche, de 14 h 30 à 19 h.
> **PISCINE.** Samedi, de 15 h à 19 h ; dimanche, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
> **GYMNASTIQUE.** Fête de fin de saison de La Volt'aire, ce soir, à 20 h 30, salle de gymnastique.
> **PUITS ET FORAGES.** La déclaration en mairie des puits et forages à usage domestique (prélèvements inférieurs ou égaux à 1.000 m³ d'eau par an) doit être faite avant le 31 décembre 2009 pour les ouvrages existants au 31 décembre 2008 et un mois avant le début des travaux pour les ouvrages créés ou à créer à partir du 1^{er} janvier 2009.
> **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.** Réunion du conseil lundi 29 juin, à 20 h 30, à la mairie d'Airvault. Ordre du jour : subvention aux amis de l'Abbatiale de Saint-Jouin-de-Marnes, assainissement : litige suite aux travaux à Saint-Jouin-de-Marnes, réhabilitation du centre de loisirs, nouvelle gendarmerie : choix du maître d'ouvrage.

saint-généroux

> **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion mardi 30 juin, à 18 h 30, à la mairie.

saint-jouin-de-marnes

> **ACCA.** Assemblée générale dimanche 28 juin, à 9 h 30, salle des fêtes de Saint-Jouin.
> **OFFICES RELIGIEUX.** Dimanche, messe de secteur à Airvault, à 10 h 30.